



Quels sont les enjeux préparatoires à la formation au permis de conduire ?

Aujourd'hui conduire n'est plus un simple plaisir mais un vrai enjeu sociétal notamment pour les jeunes ruraux, le permis est quasiment indispensable pour préparer son avenir professionnel, personnel, social... Toutefois, encore trop d'idées reçues fausses entourent le précieux sésame. Une vraie formation, encadrée par des enseignants diplômés est indispensable. En effet, l'activité de conduite demande un réel apprentissage et un vrai travail intellectuel qu'il faut apprendre à maîtriser, et pour ce faire la formation est indispensable.

Les jeunes conducteurs sont malheureusement toujours et encore les premiers tués sur la route, c'est pourquoi l'apprenti conducteur devra être un vrai acteur de sa formation, afin de prendre conscience des risques qu'il encoure et qu'il peut faire courir aux autres usagers sur la route. Le nouveau programme de formation (REMC) permet aux formateurs et aux apprentis conducteurs de mettre en place les savoirs, savoirs-faire, savoirs-être et savoirs-devenir nécessaires pour devenir un conducteur sûr et responsable. Une formation à la conduite de qualité est indispensable aujourd'hui afin de former les conducteurs de demain et ainsi réduire le nombre d'accident mortel ou corporel sur la route, encore trop nombreux.

Déroulement de la formation :

Suite à cette inscription, vous pouvez alors commencer votre formation théorique selon votre choix de forfait lors de l'inscription. Pour le permis A2 et A1, des cours thématiques ont lieu avec moniteur sur la piste le vendredi de 14h30 à 14h40 et de 16h30 à 16h40 et le samedi de 10h à 10h10 sur les thèmes par exemple de l'équipement du motard, le choix de la moto, la force centrifuge, l'effet gyroscopique, le contre-braquage.... Durant votre formation nous suivons votre progression grâce à nos différents logiciels (Editab, Pcquizz, Prépacode). Dès que vous le souhaitez et après avoir vérifié vos différents résultats nous vous accompagnons pour vous inscrire à l'examen du code de la route. Suite à votre réussite à l'examen du code de la route, vous pouvez commencer votre formation en conduite. Cette formation en conduite, se fera de manière progressive afin de maîtriser correctement votre véhicule, jusqu'à être capable de circuler en toute sécurité pour vous même et pour les autres. Cette progressivité intègrera des situations de conduite différentes et adaptées à votre niveau, la formation intègrera notamment des situations de conduite sur voie rapide par exemple, de nuit ou par intempéries. Afin de vous permettre d'appréhender de manière plus sereine les difficultés de la route dans votre vie de futur conducteur. Lorsque votre niveau de formation sera suffisant, vos moniteurs vous proposeront une date d'examen au permis de conduire.

La validité du code de la route est indispensable pour se présenter à l'examen.

Déroulement de l'examen :

L'épreuve pratique débute par l'accueil des candidats, le contrôle de l'identité, l'examen comprend deux phases :


- **Une épreuve hors circulation de 17 minutes 30 secondes** : qui comprend une vérification du véhicule, un test de maniabilité sans l'aide du moteur, un test de maniabilité à allure lente, deux tests de maniabilité à allure normale et un test oral qui aborde trois thèmes : le motard et sa moto, le motard et les autres, le motard et sa formation ; Pour réussir l'épreuve HC, il faut 2A, 3B minimum et pas de C. Si l'épreuve HC est réussie, le candidat pourra effectuer la circulation mais pas le même jour.
- **Une épreuve en circulation de 30 minutes**, qui explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure,

utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité. Il faut minimum 17 points sur 27 pour réussir l'épreuve !

Issue de l'épreuve

Le résultat est connu 48h après l'examen. Si le résultat est favorable, le certificat d'examen vaut titre de conduite pendant quatre mois, en attendant la délivrance du permis de conduire définitif.

Il permet au conducteur de conduire seulement sur le territoire national.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE											
	Date :										
	L'expert(e) :										
Codes spécifiques :											
Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque					
	E	0	1	2	3						
Connaitre et maîtriser son véhicule						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Savoir s'équiper et s'installer											
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes						X	X	X			
Appréhender la route						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Prendre l'information									X	X	X
Adapter son allure aux circonstances									X	X	X
Appliquer la réglementation						X	X	X			
Partager la route avec les autres usagers						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Communiquer avec les autres usagers									X	X	X
Partager la chaussée									X	X	X
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1			
Sous-totaux						0	2	21	1	1	1
Courtoisie						+1					
Total général						27					
Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l											
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool											
BILAN						FAVORABLE (1)					
(1) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical											